

# Lycée Louis Feuillade Lunel 34 cinéma audiovisuel

La section cinéma audiovisuel du lycée Louis Feuillade est l'une des plus anciennes section de France. Apparue à la fin des années 80 elle a permis à de nombreux lycéens d'acquérir une formation rare et exceptionnelle. Chaque année une centaine d'élèves choisit de suivre les enseignements Cinéma-Audiovisuel (CAV) du lycée : **l'option facultative et l'enseignement de spécialité.**

L'une des particularités du CAV réside dans son fonctionnement basé sur un partenariat avec des professionnels (1) : auteurs, techniciens de l'image et du son, exploitants de salles, acteurs, etc. Fondés sur une articulation pratique / théorie, les cours permettent aux élèves de s'initier aux fondamentaux puis de s'engager progressivement dans des projets ambitieux avec des professionnels.

(1) : *Pêcheurs d'images est partenaire du lycée Louis Feuillade*

## Les types d'enseignements

**L'option facultative** est accessible aux élèves des séries : L, ES, S, STG, etc... De la seconde à la terminale les élèves ont **3 heures** de cours par semaine. Au bac, ils passent l'épreuve "option facultative Cinéma-Audiovisuel" (seuls les points au dessus de la moyenne sont retenus).

**L'enseignement de spécialité** est pour les élèves qui choisissent la filière L. En première et en terminale les élèves ont **5 heures** de cours par semaine. Un élève de série L pour suivre également l'enseignement facultatif Cinéma-Audiovisuel.

**L'enseignement de détermination** en seconde est choisi généralement par les élèves qui ont déjà esquissé le projet d'aller en série L avec la spécialité Cinéma Audiovisuel. Le groupe est ainsi constitué dès la seconde mais il n'a aucun caractère définitif. Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement ferme sur l'orientation en première. D'ailleurs un élève ayant choisi l'option facultative en seconde peut très bien rejoindre l'enseignement de spécialité en première.



## Les festivals et les séances de cinéma

Tout au long de l'année les élèves vont régulièrement au cinéma. Ils assistent chaque semaine à la séance "art et essai" du cinéma Athénée. Ils participent à plusieurs festivals et rencontres cinématographiques : les "**Semaines du cinéma méditerranéen de Lunel**", les festivals de Montpellier, de Sarlat, de Perpignan et bien entendu le grand festival de Cannes ! Avec toutes ces sorties ils ont l'occasion de voir des cinématographies exceptionnelles et surtout de rencontrer des célébrités et des professionnels talentueux. Dans certaines manifestations comme Sarlat et surtout Lunel, ils peuvent participer à des ateliers dirigés par des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel : chefs opérateurs, scénaristes, acteurs, réalisateurs, etc...



## Secteurs et compétences.

### Qui peut choisir les enseignements artistiques ?

Tous les élèves issus du bassin de Lunel ou proches de ce bassin peuvent s'inscrire au lycée Louis Feuillade. La nouvelle sectorisation du bassin ne concerne pas les enseignements artistiques.

Collèges : **Lunel** (Ambrussun, Mistral et St Thérèse) **Castries, Marsillargues, Sommières, Vauvert, Vergèze, La Grande Motte, Mauguio, Lansargues, Aigues-Mortes, Jacou, Baillargues, etc.**

Pour suivre en seconde un enseignement arts plastiques (détermination ou facultatif) aucune compétence particulière n'est exigée. Il suffit d'avoir un attrait pour le cinéma et surtout la capacité de travailler en équipe !

Pour les enseignements de spécialité (y compris l'enseignement de détermination en seconde) il est impératif d'avoir un bon niveau dans les disciplines littéraires.